

Séances de travail de la  
Société liégeoise de Musicologie  
pour la saison 1979-1980

Lundi 29 octobre

Les agréments du chant de l'opéra français  
appliqués à l'oeuvre de Jean-Philippe Rameau

par Monsieur Lloyd-Lawrence BIRD  
Chargé de cours au Conservatoire de Liège  
avec le gracieux concours de Madame Berthe DEDOYARD,  
claveciniste, Mademoiselle Françoise MARTIN, flûtiste  
et Monsieur Jean-Pol ZANUTEL, violoncelliste.

Mardi 20 novembre

Aperçus sur la fabrication, le chaudronnage  
et le montage des cuivres naturels anciens

par Monsieur Francis ORVAL  
Professeur au Conservatoire de Liège

La communication de M.Orval sera suivie d'une audition  
d'oeuvres pour un ou plusieurs cors exécutées par des  
lauréats de sa classe du Conservatoire royal de Musique  
de Liège, avec le gracieux concours de Madame Josiane  
HAVELANGÉ, accompagnatrice du Conservatoire.

Mardi 11 décembre

La facture d'orgue liégeoise au 18e siècle .

La dynastie des Picard et Robustelly.

par Monsieur Guido SCHUMACHER  
Organiste. Licencié en Musicologie U.Lg.

Mardi 15 janvier 1980

Une anthologie historique : le 7e Livre de chansons  
à quatre voix de Pierre Phalèse.Louvain,1560.

par Monsieur Henri VANHULST  
Docteur en Musicologie U.L.B.

Jeudi 21 février

Henri Hamal et son oeuvre religieux.

1e partie: l'office et le plain-chant musical

par Mademoiselle Monique DE SMET  
Docteur en Musicologie. Professeur à l'U.C.L.

Mardi 18 mars

Les sources littéraires de Richard Wagner  
dans l'élaboration de l'Anneau Nibelung

par Monsieur Franz MONFORT  
Professeur honoraire d'Histoire de la Musique  
au Conservatoire de Verviers.

Toutes ces réunions ont lieu au Conservatoire royal de Musique  
de Liège, salle 27 (entrée rue Forgeur, n° 14), à 18 heures.

Les personnes qui désirent devenir membres de la SLgM sont  
priées de verser leur cotisation (200 fr.minimum) au CCP.  
000/029 40 01/91 de la Société liégeoise de Musicologie,  
c/o R.PLATEL, 4600 Chênée. Cette cotisation donne droit à l'en-  
voi de notre Bulletin trimestriel et de son supplément musical  
(oeuvres anciennes inédites).